



Jacques-Bernard MAGNER
Sénateur du Puy-de-Dôme
Conseiller municipal
de Charbonnières-les-Vieilles

Membre du Haut Conseil
de la Vie Associative

Manzat, le 30 octobre 2020

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie, des Finances
et de la Relance
139 rue de Bercy
75572 PARIS

Nos réf : JBM/SM - INT-050/2020

CABINET DU MINISTRE

Monsieur le Ministre,

J'ai pris connaissance avec attention des mesures annoncées hier par le Président de la République, mesures d'autant plus nécessaires qu'il en va de la sécurité sanitaire des Français.

Comme lors du printemps dernier, seuls les commerces considérés comme "essentiels" pourront être maintenus ouverts. Ainsi, la grande distribution pourra poursuivre ses activités avec la vente non seulement de denrées de première nécessité mais également de textiles, de livres, d'électroménager, etc.. Dans le même temps, les petits commerces de proximité hors alimentaires ainsi que les artisans devront fermer leurs portes.

En conséquence, les mesures telles qu'annoncées à ce jour légitiment une concurrence déloyale qui, une fois encore, préservera la santé économique des grandes surfaces au détriment des commerces de proximité déjà sérieusement fragilisés. Ces derniers avaient pourtant tout mis en œuvre pour faire respecter les règles sanitaires dans leurs établissements.

Cette situation sera sans doute dramatique pour les commerces de proximité, et en particulier pour ceux des centre-ville, d'autant plus que leur chiffre d'affaire est conséquent à l'approche des fêtes de fin d'année. Elle permettra aussi aux GAFA d'accroître leurs parts de marché.

.../...

Une plus grande équité au bénéfice des commerces de proximité apparaît nécessaire. C'est pourquoi il serait souhaitable que la grande distribution ferme dans les plus brefs délais les rayons qui ne relèvent pas du commerce de première nécessité.

De plus, un approfondissement de la taxe spécifique sur les GAFA pourrait être envisagé.

Je vous remercie à l'avance, Monsieur le Ministre, de l'attention que vous voudrez bien réserver à ce courrier et je vous prie de croire à l'expression de ma haute considération et de mes sentiments les meilleurs.

Jacques-Bernard MAGNER
Sénateur du Puy-de-Dôme